

LA PYRAMIDE DE L'ALIMENTATION

Granulés
max. 2 %

Verdure
8 à 10 %

Friandises
1 à 2 /sem.

Foin
min. 70 %

- 1. FOIN :** 70% de la ration alimentaire totale du lapin. Ne doit pas être remplacé par de la paille ou de la luzerne.
- 2. VERDURE :** équivalent à 8 à 10% du poids du lapin. La ration de verdure doit se composer en majorité de feuillages vert foncé qui sont les plus utiles pour user les dents et stimuler le système digestif.
- 3. GRANULÉS :** équivalent à 2% maximum du poids du lapin. Choisir des granulés extrudés, ne pas donner de mélanges granulés/céréales. Il est possible de les supprimer au profit d'une alimentation naturelle.
- 4. FRUITS ET FRIANDISES :** 1 à 2 petits morceaux par semaine maximum. Aucun produit de boulangerie ou sucrerie ne doit être donné.

Ce dépliant a été validé par des vétérinaires spécialistes du lapin de compagnie.

Il présente brièvement les bases de l'alimentation du lapin.
Si vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à consulter le site de l'Association Marguerite & Cie, rubrique [Informations lapins / Articles](#).

Rendez-vous également sur margueritecie.org pour :

- lire les actualités de l'association
- consulter les annonces de lapins à adopter
- devenir famille d'accueil
- commander des dépliantes
- adhérer et/ou nous aider
- échanger sur notre forum entre adhérents

POUR ADHÉRER

Les différents tarifs :

- tarif adhérent **20 €**
- tarif famille (min. 2 personnes résidant à la même adresse) **30 €**
- tarif réduit (- 18 ans, étudiants, sans emploi ou retraités) **12 €**
- tarif donateur **25 € ou plus**

Rendez-vous sur le site de l'Association, rubrique [Adhérer](#)
Vous pourrez effectuer votre demande d'adhésion directement via Internet ou télécharger le bulletin d'adhésion à nous retourner.



ASSOCIATION MARGUERITE & CIE

NOTRE MAIL : contact@margueritecie.org
NOTRE SITE : www.margueritecie.org

L'ALIMENTATION DU LAPIN



LES BASES DE L'ALIMENTATION

La meilleure prévention contre un grand nombre de maladies fréquentes chez le lapin de compagnie est de lui donner une alimentation adaptée respectant ses besoins physiologiques.

Vous contribuerez ainsi à éviter un certain nombre de problèmes de santé tels que les problèmes dentaires, urinaires et digestifs (boules de poils, obésité, selles molles chroniques, etc.).

Il faut oublier l'image du lapin mangeant des carottes et privilégier les légumes à feuillage vert foncé et le foin qui sont bien plus efficaces pour user les dents et faire travailler le système digestif. Le lapin doit avoir en permanence à disposition du foin et de l'eau propre, fraîche et pauvre en calcium. Il est préférable de proposer deux repas de verdure, matin et soir, pour pousser le lapin à manger uniquement du foin le reste du temps.

Pour équilibrer au mieux les repas de votre lapin, consultez la pyramide de l'alimentation au dos de ce dépliant.

IMPORTANT

Tout changement d'alimentation doit se faire progressivement pour prévenir tout risque de dérèglement digestif. La transition doit s'effectuer en douceur sur plusieurs semaines.

LE FOIN

Le foin constitue la base de l'alimentation du lapin. C'est lui qui assure la bonne motricité du système digestif et évite les diarrhées ou les ralentissements du transit. Il doit être bien vert, non poussiéreux et sentir bon. Votre lapin doit en avoir à disposition 24h/24. Il ne faut pas confondre le foin avec la paille qui n'a aucun intérêt nutritif.

Évitez les foin de légumineuses (luzerne ou alfalfa, trèfles...) trop riches en calcium qui peuvent provoquer des problèmes urinaires et ne doivent pas être donnés à un lapin de plus de 6 mois.

Pour les lapins adultes, le foin à base de dactyle ou de phléole des prés est idéal car il est pauvre en calcium.

LES LÉGUMES

Voici quelques légumes, toujours à donner crus, pour établir les repas de verdure fraîche de votre lapin. Il faut lui donner au moins 4 légumes différents par repas, à raison de 2 repas par jour.

LES LÉGUMES À FEUILLAGE VERT À DONNER EN PRIORITÉ :

Batavia, salade feuille de chêne, pousses de blé ou avoine, céleri branche, coriandre, estragon, feuilles de fraisier et framboisier, mâche, marjolaine, fanes de navet, origan, pourpier, fanes de radis, romarin, roquette, romaine, ronce, sariette, serpolet, thym.

LES LÉGUMES RICHES EN CALCIUM À DONNER EN QUANTITÉ LIMITÉE :

Aneth, basilic, blettes, chicorée, fanes de carotte, cerfeuil, chou frisé, chou vert, cresson, endive, épinard, feuilles de betterave, menthe, feuilles de moutarde, persil, pissenlit, plantain, salade frisée, trèfle.

LES LÉGUMES RACINES, CHOUX ET BULBES À DONNER EN QUANTITÉ LIMITÉE :

Carotte, céleri rave, cerfeuil tubéreux, brocoli, chou rave, chou de bruxelles, chou-fleur, chou romanesco, cosse de pois, fenouil, haricot vert, navet, panais, persil racine, pois mange-tout, rutabaga, topinambour.

LES LÉGUMES À NE DONNER QU'EN PETITE QUANTITÉ PAR FORTE CHALEUR, SANS PEAU NI PÉPINS NI FEUILLE :

Concombre, melon, pastèque, courgette, tomate.

LES LÉGUMES À NE DONNER EN AUCUN CAS :

Maïs, soja, manioc, avocat, haricot de lima, millet, pousses de bambou, chou blanc, oignon, ail, oseille, pommes de terre, patate douce et les épluchures d'une manière générale. Ne jamais donner de conserves ou surgelés.



LES GRANULÉS

Les granulés doivent être strictement rationnés. Choisissez des granulés dont la composition est de 18% de fibres minimum et de 13 à 15% de protéines. Le taux de calcium doit être inférieur à 1% afin d'éviter les problèmes de calculs urinaires. Vos granulés ne doivent pas être trop riches en céréales et en graisse, l'idéal étant de ne pas dépasser 3% de graisse afin d'éviter les problèmes digestifs.

LES FRUITS

Considérés comme goumandises, ils ne doivent pas faire partie de l'alimentation quotidienne et doivent être donnés uniquement en saison (pommes, poires, fraises, cerises...).

Retirez les graines, pépins ou noyaux qui, en règle générale, sont toxiques.

A PROSCRIRE ABSOLUMENT

- le pain et en général tous les produits de boulangerie
- les sucreries
- le chocolat
- les bâtonnets de céréales
- les bonbons
- les mélanges de graines et fruits secs

